



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DU GROUPE ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC  
Département politique d'emploi, de rémunération,  
développement des compétences et égalité professionnelle  
Service des concours, des examens professionnels  
et des projets spécifiques (DHEC61).

**Examen professionnel pour l'avancement dans le grade de  
secrétaire d'administration de classe exceptionnelle  
de la Caisse des dépôts et consignations  
Session au titre de 2024**

**PROCES-VERBAL  
de la réunion d'admission du 24 novembre 2023**

Vu :

- L'arrêté du 29 avril 2011 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire d'administration de classe supérieure et au grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations
- L'arrêté du 16 juin 2023 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement dans le grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations ;
- L'arrêté du 12 septembre 2023 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement dans le grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations, organisé au titre de l'année 2024

Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement dans le grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts au titre de l'année 2023 s'est réuni le vendredi 24 novembre 2023 à 13H00.

Etaient présents pour la délibération, l'ensemble des membres du jury :

Monsieur David DUPLOUY	Attaché d'administration hors classe de l'Etat relevant de la Caisse des dépôts et consignations, Président ;
Madame Jill BENEDETTI	Attachée principale d'administration de l'Etat relevant de la Caisse des dépôts et consignations
Madame Atoussa KAFAI	Attachée principale d'administration de l'Etat relevant de la Caisse des dépôts et consignations
Madame Sybille PROVOST CHABOIS	Attachée principale d'administration de l'Etat relevant de la Caisse des dépôts et consignations
Monsieur Mathieu VERBOUYJ	Attaché d'administration de l'Etat relevant de la Caisse des dépôts et consignations

## Rappel des conditions d'admission

L'examen professionnel de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations comporte une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission.

**L'épreuve d'admissibilité** consiste en la rédaction d'une note ou d'un rapport, à l'aide d'un dossier à caractère administratif ne pouvant excéder trente pages. Ce dossier peut comporter des graphiques et des données chiffrées (durée : 3 heures ; coefficient 1).

A l'issue de l'épreuve d'admissibilité, le jury établit par ordre alphabétique la liste des candidats autorisés à prendre part à l'épreuve d'admission.

**L'épreuve orale d'admission** consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier les aptitudes et les motivations du candidat ainsi qu'à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle. Pour conduire cet entretien, qui a pour point de départ un exposé par le candidat de son parcours professionnel d'une durée de cinq minutes, le jury dispose du dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

Au cours de cet entretien, le candidat peut être interrogé sur des questions relatives aux connaissances administratives générales ou propres à l'établissement ou à l'administration dans lequel il exerce ses fonctions (durée : vingt-cinq minutes ; coefficient 2).

Seul l'entretien avec le jury donne lieu à notation. Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) n'est pas noté.

En vue de l'épreuve orale d'admission, le candidat établit un dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle comportant les rubriques mentionnées en annexe au présent arrêté qu'il remet au service organisateur à une date fixée dans l'arrêté d'ouverture de l'examen professionnel.

Le dossier est transmis au jury par le service gestionnaire du concours après l'établissement de la liste d'admissibilité.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20.

**A l'issue de l'épreuve d'admission sont déclarés admis les candidats ayant obtenu un total de points supérieur ou égal à celui fixé par le jury.**

**En cas d'égalité en nombre de points entre plusieurs personnes candidates, la priorité est donnée à celui qui a obtenu la meilleure note à l'épreuve orale d'admission.**

**A l'issue de l'épreuve d'admission, le jury établit par ordre alphabétique la liste des candidats admis.**

## Seuil d'admission pour la présente session

Au regard du total des points obtenus par les personnes candidates, le jury a délibéré et décidé de fixer la barre d'admission à 40 points soit une note de 13,33 sur 20.

A cette barre d'admission, le nombre de personnes candidates admis s'élève à 16 pour 16 postes ouverts.

Le jury a-t-il eu à départager des personnes candidates ex-aequo à cette barre d'admission ?

Oui.

Le jury constate-t-il que des personnes candidates ne peuvent pas être départagées par la note obtenue à l'oral ?

Non

Le jury confirme la barre d'admission à 40 points et arrête la liste des admis à **16** candidats pour 16 postes ouverts.

Liste des candidats admis pour la présente session

Le jury déclare admis les candidats dont les noms sont mentionnés dans la liste d'admission ci-après :

Civilité	Nom	Prénom	Affectation
Madame	AYAVE	Vanessa	BDT - BANQUE DES TERRITOIRES
Madame	AZOUAGH	Nadia	DRHG - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE
Madame	BAQUE-FABBRO	Marielle	DRHG - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE
Madame	BOCQUE	Celine	DEOF - DIRECTION EXECUTION OPERATIONS FINANCIERES
Madame	ESCOFFIER	Marianne	DRHG - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE
Madame	FERRAND	Emmanuelle	BDT - BANQUE DES TERRITOIRES
Monsieur	GOHIER	Arnaud	DRHG - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE
Madame	GUILLAUME	Marie Florence	BDT - BANQUE DES TERRITOIRES
Madame	JEAN	Gwenaelle	BDT - BANQUE DES TERRITOIRES
Madame	KOMNICK	Natacha	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Madame	LETON	Aurélia	BDT - BANQUE DES TERRITOIRES
Madame	MARCAULT	Sabrina	BDT - BANQUE DES TERRITOIRES
Madame	MARTINEZ	Virginie	DPS- DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
Monsieur	NEAMAT-MOUTOUSSAMY	Steeve	BDT - BANQUE DES TERRITOIRES
Madame	PAVAN	Sandrine	DOT - DIRECTION DES OPERATIONS ET DU PILOTAGE DE LA TRANSFORMATION OPE
Madame	YOUNES	Olfa	BDT - BANQUE DES TERRITOIRES

\* Affectation à la date d'inscription à l'examen professionnel

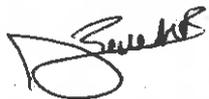
Fait à Paris, le 24 novembre 2023

Le Président du jury



David DUPLOUY

Les membres de jury



Jill BENEDETTI



Atoussa KAFAI



Sybille PROVOST CHABOIS



Mathieu VERBOUYJ